

Eau

(qualité - teneur en résidus médicamenteux -
réduction - perspectives)

108453. - 17 mai 2011. - M. Philippe Meunier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la question de la pollution des eaux. En effet, plusieurs études ont démontré la présence de molécules pharmaceutiques dans nos rivières, malgré le passage de ces eaux dans des stations d'épurations. Ce phénomène s'explique par l'addition de deux facteurs : un humain et un autre matériel. En effet, nous rejetons sans le savoir des médicaments dans nos rivières *via* le tout-à-l'égout et malheureusement nos stations d'épurations ne sont pas adaptées pour traiter ces résidus. Cela n'est pas sans conséquence pour l'environnement, puisqu'on constate déjà un renforcement de la résistance aux antibiotiques et une féminisation des poissons. On peut alors s'interroger quant à la qualité des eaux de robinet, d'autant plus qu'aucune étude n'a été effectuée pour affirmer ou infirmer la présence de ces molécules dans celle-ci. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'elle compte prendre pour remédier à cette problématique.

JO du 17-05-11